

Communiqué de presse – 29 septembre 2021

REVALIM : CRÉATION D'UN GROUPEMENT D'INTERÊT SCIENTIFIQUE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Depuis maintenant une dizaine d'années, l'ADEME, INRAE et les Instituts techniques agricoles et agro-alimentaires collaborent ensemble sur la question de l'évaluation environnementale des produits agricoles et alimentaires. Lancé en 2009, le programme Agribalyse a permis la construction de méthodologies et d'une base de données de référence. Les différentes institutions se sont engagées à renforcer leur partenariat pour apporter des outils d'aide à la décision à la hauteur des enjeux environnementaux. Intégrant désormais l'ensemble des produits alimentaires proposés aux consommateurs, la base de données Agribalyse se trouve aujourd'hui à une étape charnière de son développement. L'ADEME, INRAE et les réseaux des Instituts techniques agricoles, l'Acta, et agro-alimentaires, l'ACTIA, ont ainsi décidé de créer pour une durée de 5 ans, le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Réseau pour l'Évaluation environnementale des produits agricoles et alimentaires – REVALIM ». Ses missions : élaborer des méthodes et des données permettant d'accompagner les acteurs des filières agricoles et alimentaires dans leurs démarches d'écoconception des modes de production, de transformation et de distribution des produits, ainsi que de développer des supports pour l'information des consommateurs.

Le GIS REVALIM au service du monde agricole et agro-alimentaire, et des citoyens

Le GIS créé par l'ADEME, INRAE, Acta et ACTIA est tourné vers les acteurs du monde agricole et agro-alimentaire, ainsi que vers les acteurs liés à l'information des citoyens sur leur consommation alimentaire. Les objectifs sont les suivants :

- **Aider les acteurs du monde agricole et de l'agro-alimentaire** (organismes de conseil, entreprises, agriculteurs, fédérations...) pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans leurs activités, contribuant à l'éco-conception de leurs activités.
- **Mettre à disposition des données évaluées et fiables** pour informer les consommateurs et les citoyens, mais aussi porter à connaissance les usages et les limites de ces données.
- **Assister les pouvoirs publics** dans leurs actions de transition écologique des secteurs agricole et agro-alimentaire.
- **Concevoir et alimenter des outils** à des fins de recherche et d'enseignement.

Une collaboration et des missions à la hauteur des enjeux environnementaux

Le but premier du GIS REVALIM est de **développer les connaissances et les outils permettant de mieux connaître l'impact environnemental des produits des secteurs agricole et agro-alimentaire**. Ses missions sont de :

- **Continuer à faire progresser les méthodes d'Analyses de Cycle de Vie (ACV)** pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux au niveau agricole (biodiversité, stockage du carbone, écotoxicité, changements d'usages des sols) et au niveau de la transformation alimentaire (procédés, emballages). Les produits agricoles seront considérés quels que soient leurs usages, alimentaires et non-alimentaires.
- **Piloter l'évolution et la gouvernance de la base de données Agribalyse** (enrichissement, amélioration, accompagnement des utilisateurs, communication etc.).
- **Assurer une animation scientifique** sur les développements futurs, qu'ils viennent de l'ACV ou d'autres approches d'évaluation environnementale.
- **Structurer un réseau de partenaires** au travers de groupes de travail.

Qu'est-ce qu'Agribalyse ?

Agribalyse est une base de données qui rassemble les données d'impact environnemental d'un produit alimentaire, depuis sa production agricole jusqu'à son achat ou sa préparation par le consommateur. Mis à disposition de chacun - industriels, producteurs et consommateurs – elle vient en appui de l'expérimentation sur l'affichage environnemental lancée par le gouvernement.

Lancée en 2009 pour les produits bruts agricoles, la base de données Agribalyse intègre, depuis septembre 2020, **l'ensemble des produits alimentaires proposés aux consommateurs.**



Pour aller plus loin :

Agribalyse : l'évaluation environnementale au service de l'alimentation durable : https://librairie.ademe.fr/produire-autrement/573-agribalyse-l-evaluation-environnementale-au-service-de-l-alimentation-durable-9791029714511.html#/44-type_de_produit-format_electronique

Signature d'un partenariat ambitieux entre l'ADEME et INRAE au service des transitions agricoles, alimentaires et environnementales : <https://www.inrae.fr/actualites/signature-dun-partenariat-ambitieux-entre-lademe-inrae-au-service-transitions-agricoles-alimentaires-environnementales>

Contacts presse :

Service de presse de l'ADEME : ademepresse@havas.com - 01 58 47 81 28

Service de presse d'INRAE : presse@inrae.fr - 01 42 75 91 86

Service de presse de l'Acta : communication@acta.asso.fr, Marie Sela-Paternelle - 01 81 72 17 03 - 06 25 78 28 39

Service de presse de l'ACTIA : a.dermenghem@actia-asso.eu - 01 44 08 86 16

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition Écologique et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



[@ademe](https://twitter.com/ademe)


À propos d'INRAE

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation, de l'expertise et de l'appui aux politiques publiques créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources, des écosystèmes et des risques.

À propos de l'Acta - les instituts techniques agricoles

Unique en Europe et gouvernée par les agriculteurs, l'Acta anime et représente le réseau des 18 instituts techniques agricoles (ITA), outils professionnels de recherche appliquée et de transfert technologique pour valoriser leur savoir-faire unique en France et à l'international. Sa raison d'être est de connecter les hommes et les savoirs pour accélérer l'émergence de l'innovation et améliorer la compétitivité des filières agricoles, forestière et agro-industrielles en agriculture conventionnelle, biologique et durable.

Le réseau Acta s'appuie sur les compétences de près de 2 200 collaborateurs dont 1 700 docteurs, ingénieurs et techniciens et 200 implantations en métropole et outre-mer.

Suivez l'Acta sur : www.acta.asso.fr  @Acta_asso, www.acta.asso.fr/linkedin, Chaine Acta Youtube

ACTIA en bref

Structure nationale de coordination, reconnues par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'ACTIA fédère les activités des Instituts techniques de l'agro-alimentaire, ainsi que des Centres partenaires, interface et techniques, dont les 1200 chercheurs, ingénieurs et techniciens accompagnent quotidiennement les entreprises, en particulier les PME. Avec plus de 80 implantations en France, les Centres Actia interviennent dans tous les secteurs des industries alimentaires, ainsi que sur des valorisations non alimentaires des produits agricoles (biotechnologie, chimie fine, cosmétique, pharmacie).

Depuis plus de 10 ans, l'ACTIA a mobilisé les compétences de ses spécialistes au sein du RMT ACTIA ÉCOVAL « Éco-conception et valorisation » afin d'apporter à l'industrie agro-alimentaire des démarches et des outils opérationnels afin de répondre aux défis suivants :

- l'éco-compatibilité des produits et des procédés ;
- le développement d'une économie circulaire pour la valorisation des déchets et coproduits agro-industriels ;
- la durabilité des filières agro-industrielles.